



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité régionale de comté des Sources, qu'une assemblée publique de consultation sur le **Projet de Règlement 291-2025 encadrant les activités forestières sur le territoire de la MRC des Sources**, adopté lors de son assemblée ordinaire tenue le 18 juin 2025, se tiendra comme suit :

DATE : 18 septembre 2025
HEURE : 18 h 30
LIEU : GYM A21 – 309, rue Chassé à Val-des-Sources

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer le projet de règlement encadrant les activités forestières ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

Résumé des objectifs

Le projet de règlement propose les objectifs suivants :

- 1) assurer la conservation de la vocation forestière du territoire;
- 2) assurer le développement durable de la forêt en adéquation avec les planifications stratégiques du territoire;
- 3) assurer l'applicabilité des dispositions du présent règlement par les instances locales;
- 4) permettre la cohabitation harmonieuse entre tous les usagers du territoire forestier;
- 5) favoriser la protection des milieux sensibles.

Un exemplaire du **Projet de Règlement numéro 291-2025** est disponible pour consultation au bureau de votre municipalité. Toute personne intéressée peut également prendre connaissance de ce projet de règlement en se rendant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources durant les heures d'ouverture ou sur le site Web au <https://mrcdessources.com/documentation/administration/> dans la section « Règlements – Projets de règlement ».

DONNÉ à Val-des-Sources, ce trentième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-cinq (30 juillet 2025).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier